

Groupe IRD
Groupe IRD

Infirmiers(ères) Ressource Douleur
Pays de la Loire - Bretagne



6^o journée IRD
Pays de la Loire – Bretagne

Espace Montcalm - Vannes

Vannes, le 27 janvier 2012

Groupe IRD Groupe IRD

**Infirmiers(ères) Ressource Douleur
Pays de la Loire - Bretagne**



www.reseaudouleurouest.com

Le groupe IRD Pays de la Loire – Bretagne

Vannes, le 27 janvier 2012

Présentation

- **Le groupe IRD PL – B**
 - Organisation (bureau, secrétariat)
 - Liste des membres par région
- **Les correspondants régionaux SFETD**
 - Correspondants régionaux Pays de la Loire - Bretagne
- **La représentativité départementale REDO**
 - Délégués départementaux REDO (médecins / infirmiers)
- **VI^o journée IRD PL –B**
 - Sommaire

Groupe IRD
Groupe IRD

Infirmiers(ères) Ressource Douleur
Pays de la Loire - Bretagne



Les correspondants IRD SFETD

Pays de la Loire – Bretagne

Vannes, le 27 janvier 2012

Correspondant régional SFETD

- **Correspondants régional infirmier SFETD**

- Trinôme (médecin, IRD et psychologue)

- Résultat du vote infirmier (IRD RD)

Mme Annick ROBY-THOREL – CH Vannes

Mr. Hugues AGRES – CHD Vendée

Les missions du correspondant

- Collaborateur des correspondants médical et psychologue,
- Représentant auprès des tutelles régionales pour toute question relative aux soins infirmiers relevant de sa compétence,
- Interlocuteur privilégié (collègues + commission professionnelle infirmière),
- Partenaire de la Commission Professionnelle Infirmière,

- Identifier dans sa région les infirmiers exerçant dans le champ de la douleur,
- Diffuser les informations,
- Participer à l'organisation des manifestations régionales SFETD,
- Identifier et faire connaître les projets des équipes infirmières dans leur région et les travaux de recherche en soins,
- Identifier les problématiques régionales en lien avec l'exercice infirmier,

- Faire une synthèse des actions menées en région,
- Participer à l'élaboration du rapport annuel d'activités devant être remis au conseil d'administration,
- Participer via le site à la diffusion d'information régionale,
- Participer aux 2 réunions annuelles.